

## **Nous n'avons plus le temps, il faut agir tout de suite !**

### **Lettre ouverte à Emmanuel Macron, Président de la République**

La crise sanitaire du COVID19 montre qu'il est possible de mobiliser l'ensemble des acteurs et des institutions pour faire face à une crise sanitaire sans précédent. Nous, élu.e.s de collectivités locales, demandons que la lutte contre pollution de l'air soit enfin reconnue comme priorité nationale et prise en compte dans l'ensemble des politiques publiques, pour que les près de 67 000 décès<sup>1</sup> que la France connaît chaque année soient rapidement relégués au passé.

Nous saluons le fait que le coronavirus ait déclenché, dans toutes les couches de la société, une mobilisation sans précédent au bénéfice de la santé et de la prévention : la période que nous connaissons montre l'extraordinaire capacité de nos soignants, de nos institutions, des salarié.e.s, bénévoles et citoyen.ne.s à se mobiliser pour faire face collectivement à cette crise. Cette solidarité observée était impensable hier : nous devons aujourd'hui transformer cette dynamique au bénéfice de la lutte contre l'ensemble des menaces qui pèsent sur notre société.

Nous constatons cependant que certaines défaillances ont conduit à l'aggravation de cette crise : manques de lits en réanimation, de masques, de tests, de respirateurs. Ces défaillances pèsent encore sur notre capacité collective à adapter notre société à la crise sanitaire.

Ce constat vaut également pour la pollution de l'air et son cortège annuel de décès passés sous silence, sans que des mesures suffisantes puissent être activées avec la même rapidité ou bénéficier du même élan de mobilisation. S'il est trop tôt pour sérieusement envisager un après COVID19, il n'est pas trop tard pour que les mesures prises, dans les prochaines semaines, les prochains mois, le soient au bénéfice de la lutte contre le COVID19 mais aussi de la lutte contre d'autres fléaux sanitaires, au premier plan desquels la pollution de l'air.

**Il s'agit, plus que jamais, d'un impératif : nos citoyen.ne.s doivent pouvoir attendre de leurs pouvoirs publics une même vigilance quelle que soit la menace pour leur santé. Il serait inacceptable de sortir demain de la crise du COVID19 pour mourir de la pollution.**

En tant que collectivités locales en charge de la lutte contre la pollution de l'air, nous interpellons aujourd'hui l'Etat pour nous donner les moyens d'une mobilisation à la hauteur de cette catastrophe sanitaire :

- dès maintenant demander aux Préfets de réguler et réduire au maximum les épandages agricoles pour agir contre les pics de pollution ;
- bien avant le 11 mai, communiquer fortement sur la possibilité de se déplacer à vélo, y compris en aménageant des pistes cyclables transitoires, promouvoir le vélo

---

<sup>1</sup> D'après une étude parue en 2019 dans le European Heart Journal :  
<https://academic.oup.com/eurheartj/article/40/20/1590/5372326?searchresult=1>

comme une solution de déplacement adaptée et annoncer des aides financières fortes à l'achat de vélo, incluant vélos électriques, vélos cargos, et équipements de sécurité ;

- mettre en place des dotations aux collectivités en charge de la lutte contre la pollution de l'air, intercommunalités et régions, pour leur permettre de financer des mesures d'urgence : mise en place de Zones à Faibles Emissions, aides au renouvellement des appareils de chauffage polluants, accompagnement des agriculteurs sur la suppression des intrants et de l'ammoniac ;
- renforcer et valoriser les études portant sur l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé des personnes ;
- créer les conditions réglementaires d'une accélération de ces mêmes mesures, en particulier des Zones à Faibles Emissions. Pour ces dernières : permettre leur mise en place rapide ainsi qu'un contrôle efficace du respect de la mesure, en mobilisant pleinement les services déconcentrés de l'Etat ;
- créer une éco-conditionnalité de toute aide publique au respect des objectifs de réduction des polluants prévus au PREPA (Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques) dans le futur plan de relance, et plus globalement cibler les enjeux de la transition écologique et sociale des activités et de notre société.

Nous appelons enfin à ce que les mesures de la Convention citoyenne pour le Climat soient examinées avant la fin de cette session parlementaire, afin de pouvoir engager la relance de nos activités au prisme des enjeux de la transition écologique et solidaire, au profit de la santé des français.e.s.

Vous l'avez dit, Monsieur le Président, nous devons absolument faire prévaloir l'unité nationale et la santé des français.e.s. Nous jugeons que cette unité doit se construire et se projeter dans un temps long, en prenant en compte l'ensemble des menaces qui pèsent sur notre société. La pollution de l'air est une menace que nous avons trop longtemps mise de côté, comme le dérèglement climatique, jusqu'à mettre en danger la résilience et l'économie de notre société tout entière.

### **L'Alliance des collectivités françaises pour la qualité de l'air**

Son Conseil d'administration :

Guy Bergé, Vice-président de Metz Métropole

Christiane Bouchart, Vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille

Jérôme Dutroncy, Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole

Pascale Hameau, Vice-présidente de CARENE Saint-Nazaire agglomération

Christian Leclerc, Maire de Champlan

Anne Reveyrand, adjointe au Maire de Villeurbanne

Françoise Schaetzel, conseillère de l'Eurométropole de Strasbourg, Présidente de l'Alliance

Aurélie Solans, conseillère déléguée de la Ville de Paris

--

Notre association :

L'Alliance des collectivités françaises pour la qualité de l'air est un réseau national d'élus.e.s constitué en association loi 1901 depuis septembre 2018 et ouvert à toute collectivité souhaitant s'engager pour la qualité de l'air. En vue de soutenir les élus.e.s dans la mise en œuvre d'actions efficaces, l'Alliance se donne pour missions de favoriser un partage d'expérience entre collectivités, diffuser de l'expertise et développer un plaidoyer pour une meilleure prise en compte de cet enjeu majeur de santé publique.

Contact : Françoise Schaetzel, présidente de l'association:

06 84 99 07 85

[alliancequaliteair@gmail.com](mailto:alliancequaliteair@gmail.com)